

Les dernières réflexions d'un promeneur solitaire

Les crises d'urticaire politiciennes nationales déclenchent souvent chez moi une légère poussée de bucolisme. Elle me fait alors emprunter un chemin champêtre le long duquel je m'abandonne à une méditation sur la Rome décadente avant de me laisser emporter par d'invraisemblables analogies. La France décadente ? Mon cul ! Comme l'aurait si ingénument dit Zazie, en lieu et place de Raymond Queneau, à la veille des années 60. Mais puisque vous en êtes intimement convaincu ! Le bal ne se poursuivait-il pas, à bord du « Titanic » alors qu'il sombrait corps et biens.

A l'ombre de marronniers journalistiques, des concitoyens cueillent par brassées, avant de se les échanger, pensées et soucis jusqu'à en perdre les pétales. Sur les chemins de traverse parlementaires les fleurs de rhétorique ont disparu au profit de fleurs de naves envahissantes. Ainsi de l'éclatante rose mitterrandienne ne reste-t-il que des épines et de l'Union de la gauche des chrysanthèmes qui ont poussé sur sa tombe. De vieux chevaux de retour apprécient plus particulièrement, allez donc savoir pourquoi, le modeste myosotis...ah oui, le « forget me not » so british : « Coucou ! C'est moi, ne m'oubliez pas ! » Qui a prononcé le nom d'un ancien édile palois ?

C'est encore une opportunité de découvrir l'enchevêtrement des branches maîtresses d'une constitution plantée par referendum et adoptée par une immense majorité d'amateurs qui ne l'avaient bien évidemment jamais détaillée (avantage incontestable de la démocratie de s'adresser à un auditoire ne maîtrisant pas la problématique posée). Des dizaines d'années plus tard leur descendance voit surgir des rejetons inconnus d'elle, tel aujourd'hui le désormais célèbre 49-3, ce petit dernier qui fait fureur. Au fait, qui osera redonner vie à l'article 16 enfermé dans son écorce poussiéreuse depuis sa greffe réussie naguère par le général de Gaulle ?

Cette divagation dans le labyrinthe du texte fondateur de la Vème, me permet de souligner pour la nième fois à mon entêté voisin que Brigitte de la Tronchembais n'est pas notre députée mais celle de la Nation et que le pouvoir populaire n'est pas un rouage défini par notre système institutionnel. N'est explicite que le vote populaire et la garantie de son exercice. Il en faut davantage pour clouer le bec à ce brave homme. Il tient à souligner le dangereux dérapage du régime dans des fanges monarchiques. « Pour preuve ? L'exercice de pouvoirs régaliens. » et de se rengorger comme un paon, ébloui par son propre savoir. Je lui précise que Joseph Staline le maître de toutes les démocraties populaires en usait vigoureusement avec un indéniable talent. Ce qui a le don de museler quelque peu l'étroit moscoutaire qu'il fut dans sa jeunesse.

Autre phénomène favorisé par de telles crises : celui d'un assèchement de la sève républicaine et ses inquiétantes conséquences dont le déficit démocratique enregistré par les couches de zones populaires dont les trous ne cessent de s'agrandir. Mais comment le mesurer et à qui en confier le calcul ? Dans le même ordre d'idée il serait opportun d'instaurer le suivi d'une floraison démagogique inflationniste, obstacle à celle autrement plus oxygénée du pragmatisme politique.

A défaut d'une thérapie institutionnelle adaptée, se dessine déjà des interventions esthétiques concernant des locutions coutumières considérées comme des taches épidermiques potentiellement agressives. A « Gagner son pain à la sueur de son front » jugé désormais traumatisante, serait substitué un recours toujours possible à « l'Etat providence » et à plus long terme un « droit à la paresse » inscrit au programme d'un ministère du Temps libre. Il ferait son grand retour lors d'un prochain remaniement. Des expressions désobligeantes du genre « Raide comme la justice », « Dura lex, sed lex », « Sévère mais juste » disparaîtraient. En revanche ferait son entrée un « Pouvoir de Juges » beaucoup mieux adapté aux réalités socio-psychologiques des prévenus. Ce vieux réac de Montesquieu ne l'avait pas même évoqué. Une comparaison vicieuse s'efforce de troubler la réflexion déjà en cours : « Objectif comme un membre du syndicat de la magistrature » expression particulièrement désobligeante à l'endroit de fonctionnaires entièrement investis dans une mission discrète dont on ne sait pas trop qui l'a leur confiée .

J'ignore si mes élucubrations de convalescent ont su capter votre attention, toujours est-il que, pour respecter les exigences du corps médical, je me dois d'honorer les bienfaits d'une tisane d'origine inconnue et d'apprécier les vertus caloriques d'une paire de biscottes à la sapidité virtuelle.

Justice immanente pour un ancien cycliste : régime sans selle .

Jean-Pierre Brun